

En ce début d'automne, il est impossible d'oublier les vagues de chaleur qui ont submergé la France et l'Europe cet été. Notre commune n'a pas été épargnée, avec des températures atteignant 40 °C, jamais observées par le passé.

À cela s'est ajouté un déficit pluviométrique énorme. Les prés, les forêts et les jardins sont totalement desséchés. Nos agriculteurs font face à des difficultés considérables : les rendements ont été médiocres et, pour nourrir leur bétail, ils sont obligés de puiser dans les réserves de fourrage destinées à l'hiver.

Les incendies de forêt ont été catastrophiques. De Fontainebleau jusqu'à Dunkerque, notre pays a été confronté à des feux d'une ampleur exceptionnelle. La Belgique n'a pas été épargnée avec des fumées âcres qui sont arrivées fin août jusque chez nous, en donnant à notre environnement un air de fin du monde. Nos propres forêts sont désormais menacées. Plus personne n'est à l'abri. Nous devons nous préparer à affronter ce type d'événements, dont la fréquence et l'intensité risquent malheureusement d'augmenter.

Les premières mesures concerneront nos écoles. À la Magnascole, une réflexion est d'ores et déjà engagée afin d'adapter au mieux les locaux et les conditions d'accueil des enfants durant les épisodes de fortes chaleurs. Mais, plus largement, nous serons obligés de modifier nos habitudes de consommation et de déplacements, notre gestion de l'eau et, plus généralement, notre rapport à la nature. Notre responsabilité est de laisser à aux générations futures une planète vivable.

Pour terminer, je souhaite saluer et remercier nos sapeurs-pompiers et leur chef, Laurent Singer, toujours disponibles et dévoués pour intervenir lorsque survient une catastrophe. Cette année, cette disponibilité a amené Régis Guerder dans le var et dans les Ardennes pour lutter contre les feux de forêt.

Bernard Guirkingner

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée à la Magnascole, pour les élèves de maternelle et du primaire, s'est déroulée dans de bonnes conditions avec le maintien du nombre de classes malgré la tendance à la baisse du nombre d'élèves.

Le nombre d'élèves concerné pour la commune d'Oudrenne est égal à 17 en maternelle et 39 en élémentaire.

Pour mémoire, les parents qui le souhaitent peuvent adhérer à l'association des parents d'élèves (APE) (ape.magnascole@gmail.com).

Les adolescents vont dans leur grande majorité au collège de Sierck les bains et les plus grands vont dans les lycées de Thionville et environ.

Au total dans la commune nous avons le bonheur d'avoir environ 165 jeunes de moins de 18 ans.

MARCHÉ DE L'AVENT/CONCERT

•Le traditionnel Marché de l'Avent, organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers, se tiendra à Oudrenne les samedi 21 novembre et dimanche 22 novembre. Le CCAS aura un stand et organisera la collecte de denrées alimentaires pour les restos du cœur.

•La municipalité et le conseil de fabrique organisent un **concert gratuit** à l'église d'Oudrenne **le dimanche 22 novembre à 15h**. Amatys, le chœur mixte de l'école municipale de musique de Yutz, interprétera avec 50 choristes du Gospel, du classique et des chants de Noël. Venez nombreux avec vos amis et vos enfants.

•Comme tous les ans, une boîte aux lettres permettra aux enfants de s'adresser directement au père Noël et d'avoir une réponse.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS.

Vous êtes nombreux et la commune est heureuse de vous accueillir. Merci de penser à vous inscrire en mairie pour être associés aux différentes manifestations.

BRUITS DE VOISINAGE (ARRÊTÉ DU MAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2026).

Après débat avec les conseillers municipaux, l'utilisation de matériel bruyant pour faire des travaux de jardinage, d'entretien de pelouse, d'entretien de bâtiments ou autres ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00
- Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Enfin, il est rappelé aux propriétaires d'animaux, et de chiens en particulier, qu'ils sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, de jour comme de nuit. Il est interdit de laisser aboyer un chien de façon répétée dans un logement, sur un balcon, dans un jardin ou une dépendance.

Merci à tous de respecter les dispositions de cet arrêté pour assurer la tranquillité publique et la qualité de vie à tous les habitants de la commune.

BOIS D'AFFOUAGE/INSCRIPTION

Les habitants intéressés par du bois d'affouage peuvent s'inscrire en Mairie, par mail : mairie.oudrenne@wanadoo.fr ou par téléphone au 03 82 50 10 34 avant le 22 novembre en précisant la quantité souhaitée. Les lots seront attribués avant la fin de l'année.

REPAS DES AÎNÉS.

Les habitants de plus de 65 ans (au nombre de 170 environ) sont invités par la commune et le CCAS le dimanche 18 octobre à la salle polyvalente de Rettel. Inscription par mail mairie.oudrenne@wanadoo.fr ou via le bulletin d'inscription déposé dans les boîtes aux lettres.

SAINT NICOLAS.

Le Saint Nicolas a annoncé sa présence à Breistroff et à Lémestroff le samedi 5 décembre dans l'après-midi. Il sera à Oudrenne le dimanche 6 décembre (matin et après-midi). Tous les enfants sages de moins de 10 ans seront gâtés, ils sont au nombre de 93 dans les trois villages.

LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES.

- Les ateliers numériques de Familles Rurales se tiendront aux dates suivantes: 2 novembre, 16 novembre, 30 novembre et 14 décembre de 10 à 12h à la salle de Lémestroff. Gratuit.
Renseignements : Mme Laura Lemaillier 07 77 34 31 60
- Yoga sur chaise : chaque mardi de 9h30 à 10h30 à la salle de Lémestroff.
Renseignement : Edwige Fromholtz 06 23 94 06 63
- Atelier loisirs : tous les jeudis de 14h00 à 17h00 à la salle de Lémestroff.
Renseignement : Sylvette Famechon 06 02 32 68 68

RAPPEL/POLLUTION CHAUDIÈRE.

Une chaudière à bois doit fonctionner avec des combustibles autorisés (bois, bûches, granulés...). Le code de l'environnement interdit formellement le brûlage de plastique, PVC, etc...qui peuvent engendrer de mauvaises odeurs mais surtout produire des **fumées et des substances toxiques** dangereuses pour la santé.



Bulletin d'information - Oudrenne / Lémestroff / Breistroff

Directeur de la publication :

Bernard Guirkinger, Maire

Rédaction :

élu(e)s et services municipaux

Mise en page : A2DV Numérique

Tirage : 330 exemplaires. Imprimé par la Mairie.

Ne pas jeter sur la voie publique.